

# LES DIRECTEURS D'HÔPITAUX & LEUR CYNISME

Fédération SUD SANTE SOCIAUX - Juillet 2025

Une commission des statuts au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière s'est tenue le 20 juin dernier.

Cette commission avait pour objet de présenter ce jour-là le :

## LE STATUT DES DIRECTEURS D'HÔPITAUX

carrières, grilles indiciaires,  
régime indemnitaires

La Fédération **SUD SANTÉ  
SOCIAUX** est la seule organisation  
syndicale qui n'a pas de  
directeurs d'hôpitaux dans ses  
rangs.

Les directeurs mandatés par les syndicats élus (FO, CFDT, CGT) ont tous fait savoir que les revalorisations et/ou primes présentées leur paraissaient très insuffisantes.

Le fait que l'augmentation de leur rétribution se fasse à moyens constants sur les budgets de l'établissement ne leur pose pas de problème, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il s'agit de l'augmentation des salaires des autres corps et grades de la fonction publique hospitalière, pourtant largement moins payé, comme les ASH par exemple, en arguant que ces derniers endettent le budget de l'établissement... C'est scandaleux !

Un directeur mandaté par une des organisations représentatives de la fonction publique hospitalière s'est même ému de la non revalorisation de l'indemnité de logement depuis 10 ans. Cette indemnité, rappelons-le peut représenter jusqu'à **1828 euros par mois. Ça ce sont des APL qui ont de la gueule...** que touchent tous les personnels statutaires en astreinte de direction... sans avoir à se déplacer !

Or, cette indemnité ne devrait être versée que si l'établissement ne peut pas loger le directeur sur le site, ni sur la commune... Voilà qui est révélateur : **cette prime facultative est déjà considérée comme un dû alors même qu'elle représente le régime le plus favorable dans le décret !**



**SUD** souhaiterait que les prises de positions des directeurs d'hôpitaux s'agissant de la revalorisation légitime des plus bas salaires de notre secteur, indexés sur le SMIC, soient équivalentes à celles prises les concernant. (...que les prises de position sur les revalorisations soient les mêmes pour tous les salaires et surtout pour les plus bas salaires de notre secteur, indexés sur le SMIC.)

Il nous paraît effectivement difficile de défendre les intérêts des personnels de direction lorsqu'on sait qu'au quotidien, **nos équipes SUD défendent les salarié.es mis.es à mal par les managements mis en place dans nos établissements.**

Ces mêmes établissements qui ferment sans arrêt des lits faute de pouvoir conserver ses agents, qui bouclent leur budget en baissant la masse salariale.

Rappelons aussi que les directeurs sont aussi représentés au conseil supérieur à travers la Fédération Hospitalière, leur lobby, qui siège de droit. Or, ses présidents successifs ont donné des directeurs d'ARS et même des députés et ministres de la Santé, Frédéric Valletoux étant le dernier en date.

Au pouvoir, ils n'ont ni agi pour les moyens et financements adaptés aux besoins, ni pour des revalorisations nécessaires et égalitaires. Pourtant, ils sont financés par des cotisations prises sur les budgets hospitaliers !

**SUD** considère que la baisse d'attractivité de nos métiers, la perte de sens au travail, les conditions de travail délétères, sont pour beaucoup liées à l'application des orientations gouvernementales qui visent à détruire notre système de santé publique ainsi que notre système social et mises en œuvre in-situ par nos directions avec zèle et complicité.



***SUD N'IRA PAS DÉFENDRE LA CARRIÈRE DES DIRECTEURS QUI NOUS MÉPRISENT, NOUS MALTRAITENT ET METTENT POPULATION ET HOSPITALIERS EN DANGER !***

## ***SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA FÉDÉRATION SUD SANTE SOCIAUX***

📍 70 rue Philippe de Girard – 75018 PARIS

☎ 01 40 33 85 00

✉ [contact@sudsantesociaux.org](mailto:contact@sudsantesociaux.org)

📷 @sudsantesociaux

📺 FedeSudSanteSociaux

🦋 sud-santesociaux

📺 sudsantesociaux

